



 **Mai 2026**

Voici les principaux points échangés lors de la dernière réunion plénière du CSE du 28/05/2026 :

Points CSSCT

- **Suivi médical des salariés PROMEOM :** Face à une forte hausse des demandes de visites (167 en 2025, soit environ deux fois et demie le volume attendu, et déjà 79 depuis le début 2026), les deux médecins du travail actuels ne parviennent plus à absorber la charge. Les effectifs de PROMEOM seront désormais suivis par quatorze médecins du travail, avec un médecin référent pour le CSE désignée par roulement. La nouvelle organisation est en place depuis le 11 mai.
- **Fonctionnement de la CSSCT :** Des difficultés de suivi des réunions ont été signalées, ainsi qu'une multiplication des canaux de communication qui complique l'accès à l'information. La direction réaffirme sa volonté de transmettre les indicateurs dès qu'ils sont disponibles et invite le CSE et la CSSCT à se saisir des données mises à disposition.
- **Incivilités externes :** Dix-sept déclarations d'incivilité commises par des adhérents ont été enregistrées, contre douze l'an dernier, avec une montée notable du niveau de violence. Chaque déclaration est transmise au service concerné et la direction indique accompagner les salariés qui souhaitent déposer plainte. La création d'une commission dédiée et une intervention du président du Conseil d'Administration auprès des adhérents ont été évoquées.
- **Accidents du travail et prévention des RPS :** Les accidents du travail d'origine physique sont analysés par les référents sécurité, ceux liés aux risques psychosociaux (RPS) par la direction des ressources humaines, toujours en présence d'un élu du CSE ou de la CSSCT. Une formation aux RPS sera déployée largement afin que l'analyse ne repose plus uniquement sur la DRH.
- **Baromètre social :** Une commission associant les ressources humaines, le CSE et la communication pilotera, avec l'appui du prestataire Lab Zest et d'un psychologue du travail, la construction d'un questionnaire sur mesure. La direction insiste sur l'importance d'une communication préalable et d'un suivi dans la durée.
- **Centre Rillieux :** Un interphone a été installé et un sas de sécurité commandé ; le centre se dit satisfait de ces aménagements.
- **Sujets divers :** Le déploiement progressif des badges d'alarme et de nouvelles imprimantes se poursuit.



Points CSE

- **Procès-verbaux :** L'ensemble des procès-verbaux soumis a été validé à l'unanimité.
- **Dématérialisation des tickets restaurant :** En raison de vols, d'erreurs de distribution et de difficultés de gestion sur quarante centres, la direction a décidé de passer à des tickets restaurant entièrement dématérialisés à partir du mois d'août, par décision unilatérale de l'employeur (DUE). La répartition actuelle est d'environ moitié papier, moitié dématérialisée, et la carte est créditée dans les douze heures suivant la commande.
- **Choix d'un correcteur orthographique :** Un travail est en cours pour sélectionner un logiciel de correction.
- **Stratégie immobilière (information et consultation) :** La direction a présenté le calendrier de plusieurs projets : vente du centre Britania (avec une occupation possible des locaux jusqu'en 2027 et un remplacement par un centre dont PROMEOM sera propriétaire), regroupement du PAME et de la cellule PdP sur le site de Stella 4 assorti d'une renégociation à la baisse des loyers des centres Stella (travaux en septembre, installation en 2027), achat de Papillon 5 avec regroupement des centres médicaux d'Oullins sur le pôle ressource, et projet Opéra ayant recueilli l'accord de principe des équipes. La location de Papillon RDC est maintenue.
- **Service communication :** Hélène Sorrel Dunand assure provisoirement le management du service ; la prestation de Kerning prend fin.
- **Mutuelle et prévoyance (COMUP) :** Un changement de mutuelle et de prévoyance en 2027, en contractant directement avec les organismes, a été proposé par des membres du CSE. La direction souhaite conserver un organisme paritaire.
- **Suivi de la nouvelle organisation :** Cinquante-deux entretiens internes ont été menés pour dix-neuf postes ouverts. Des rencontres avec le terrain se sont tenues en mai et se poursuivront durant l'été, avant un travail sur l'harmonisation des pratiques en septembre. Des craintes ont été exprimées sur l'évolution des métiers, en particulier le secrétariat.
- **Retour du Conseil d'Administration :** Aucune réponse du CA n'a été apportée à ce jour sur l'avis rendu par le CSE concernant les orientations stratégiques.
- **Règlement intérieur :** Le projet est jugé très général ; le service juridique du CSE en réalisera une analyse. Le règlement intérieur du CSE est en cours d'élaboration.
- **Activités sociales et culturelles :** un système de pronostic sportive » gratuit, avec petits lots à gagner, sera organisée à l'occasion de la Coupe du monde de football.
- **Autres points :** Mise à jour des processus à la suite de l'audit de certification, lancement d'un groupe RSE avec un projet de bilan carbone, et constat d'un besoin de communication plus claire sur l'assurance professionnelle, jugée mal comprise par les salariés.



NOS POSITIONS – SNFOMTSIE PROMEOM

Le SNFOMTSIE a porté et défendu les positions suivantes lors de cette réunion :

- **Suivi médical** : Alerte sur le passage à quatorze médecins du travail, qui fait craindre une perte de cohérence du suivi des salariés et un accompagnement inégal d'un médecin à l'autre. Il exige des garanties sur la consolidation de chiffres globaux fiables pour piloter la santé au travail.
- **Fonctionnement de la CSSCT** : Il demande une remise à plat du fonctionnement de la CSSCT afin de le mettre en conformité avec l'accord de fonctionnement du CSE et de clarifier des canaux de communication aujourd'hui trop dispersés.
- **Incivilités, gradation des réponses** : Il dénonce l'absence de gradation des réponses selon la gravité des faits. Il pointe notamment une incivilité pouvant relever de violences sexistes et sexuelles (VSS), qualifiée de simple « incident » dans le courrier adressé à l'adhérent, ce qui en minimise la gravité réelle.
- **Incivilités, suivi des victimes** : Il alerte sur l'absence de suivi des salariés victimes d'agression, à partir d'un cas vécu où aucun retour n'a été fait à la victime. Il exige un accompagnement réel et un retour systématique aux salariés sur les suites données à leur signalement.
- **Imprimantes et badges** : Il rappelle, sur la base de l'expérience de l'ex-AST, qu'aucun salarié n'a jamais été sanctionné pour un volume d'impression jugé excessif, afin de lever toute inquiétude d'un éventuel usage de surveillance.
- **Baromètre social** : Il demande que la construction du questionnaire intègre pleinement le contexte spécifique de chaque métier, condition d'un diagnostic fidèle à la réalité du terrain.
- **Temps de prévention à Sathonay-Camp** : Il alerte sur la dégradation du temps de prévention au centre de Sathonay-Camp, conséquence de la reprise d'une partie du portefeuille de Rillieux.
- **Tickets restaurant** : Il s'oppose à la dématérialisation imposée à l'ensemble des salariés en raison de la défaillance d'un seul prestataire, et soutient le constat des élus qu'une telle généralisation n'est pas justifiée.
- **Choix du correcteur orthographique** : Il demande à être associé au choix du logiciel retenu.
- **Projet immobilier Opéra et Childebert** : Il alerte sur les conditions de travail du projet de déménagement : manque d'un bureau médical lorsque toutes les équipes sont présentes, refus légitime des professionnels de santé de mener leurs AMT en bureaux partagés, dimensions déjà limites du centre et cuisine insuffisamment équipée. Il demande des réponses concrètes avant tout engagement.
- **Service communication** : Il interroge la direction sur le fait que ce service soit le seul service support placé sous le management direct de la direction générale, question restée sans réponse.
- **Mutuelle et prévoyance** : Il propose d'engager les travaux dès l'été pour un changement effectif en 2027. Des élus du syndicat se sont proposés pour aider la COMUP dans son travail préparatoire.
- **Conduite du changement** : Le SNFOMTSIE exige que les équipes soient pleinement associées et intégrées avant toute modification des façons de travailler, en particulier pour les métiers du secrétariat.

Le SNFOMTSIE restera pleinement mobilisé : pour garantir un suivi de santé au travail cohérent et fiable, pour une réponse ferme et graduée face aux incivilités ainsi qu'un accompagnement réel des victimes, pour des

conditions de travail préservées dans les projets immobiliers et organisationnels, et pour une association effective des salariés à toutes les décisions qui les concernent.

Contact :

Site internet du SNFOMTSIE PROMEOM : <https://syndicats.promeom.fr/fo/>

Adresse mail : FO@promeom.fr

Site du syndicat : <https://snfomtsie.org/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/snfomtsie/>